

REGLEMENT PARTICULIER

SUNBAD Tour XIV les 06 & 07 Février 2027

- 1- Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD. Ces éléments du règlement particulier complètent les dispositions du RGC. Certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués.
- 2- Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et être en possession de sa licence 2026/2027 le jour de la fin des inscriptions au tournoi le 22 Janvier 2027. Le tournoi est ouvert aux joueurs seniors (ou autorisés : minimes, cadets, juniors et vétérans) et dont le classement est strictement inférieur à :
 - Cote de la paire en double homme inférieure strict à 2400 points
 - Cote de la paire en double dame inférieure strict à 2000 points
 - Cote de la paire en double mixte inférieure strict à 2400 pointsà la date du tirage au sort le 29 Janvier 2027. Le CPPH est pris en date du 24 Janvier 2027. Les inscriptions se font uniquement par badnet.
- 3- Le nombre de participants est limité à 250. (Si le nombre d'inscrits dépasse la capacité d'accueil de nos infrastructures, la date de paiement servira de critère de sélection. La priorité sera donnée aux paires complètes et non au premier inscrit de la paire.) Les tableaux (séries) seront confectionnés à partir du CPPH, leurs tailles seront adaptées le jour du tirage au sort, en fonction des inscriptions. C'est le CPPH moyen de la paire qui est pris en compte.
- 4- Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait après la date du tirage au sort fixée au 29 Janvier 2027. Il devra prévenir le club organisateur (coordonnées figurant sur la convocation) de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue du Grand Est de Badminton par tout moyen prouvant la date de réception. Aucun remboursement des droits d'inscription ne pourra être demandé après la date du tirage au sort excepté sur présentation d'un certificat médical.
- 5- Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 15 points.
- 6- Une tenue de Badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains.
- 7- Le juge-arbitre de la compétition est monsieur Christophe Hemberger. Ses décisions sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points des règlements.
- 8- Le GEO principal du tournoi est Mr Thomas SARTER.
- 9- Les horaires diffusés pendant la compétition le sont à titre indicatif. Tout joueur doit être présent dans la salle 30 minutes avant son premier match. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au juge-arbitre et à la table de marque.
- 10- Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant des feuilles d'inscriptions mal remplies seront supportées par le club en cause.
- 11- Les volants sont à la charge des joueurs à part égale pour chaque match (sauf finales). En cas de litige, le volant officiel est le « Rsl Tourney 3 », en vente dans la salle. Les volants seront fournis gratuitement lors des finales.
- 12- Le temps de récupération entre les matchs est de 20 minutes.

- 13- Le temps de prise de contact avec le terrain est de 3 minutes à partir de l'appel du match. Ce temps est décompté du temps de récupération. Tout joueur ne se présentant pas pour son match dans un délai de 5 minutes à compter de l'appel de son match pourra être disqualifié.
- 14- Tout volant touchant une quelconque des parties de la structure sera compté « let » au service et « faute » en cours de jeu.
- 15- En dehors des demi-finales et finales, tous les matchs sont auto-arbitrés. Cependant tout joueur pourra faire appel au juge-arbitre à tout moment pour demander un arbitre. Le juge-arbitre accédera à cette demande seulement s'il juge que c'est nécessaire.
- 16- Tout joueur devra se présenter à la table de pointage dès son arrivée dans la salle et ce pour chaque jour de la compétition.
- 17- Le comité directeur en accord avec le juge arbitre se réserve le droit de modifier les poules (et ou) les tableaux si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
- 18- Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match et un nombre suffisant de volants (sauf pour les finales). Un joueur n'est pas autorisé à quitter le terrain en dehors des arrêts prévus par les règles.
- 19- Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant un match ou appelés pour un match. En raison de l'implantation non homogène des terrains dans la salle, le « coaching » est interdit en dehors des arrêts prévus par les règles. Auront également accès au plateau de jeu, les organisateurs et les officiels du corps arbitral. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le juge-arbitre et lui seul.
- 20- Tout participant s'engage à respecter le protocole sanitaire affiché à l'entrée du gymnase, et pourra être exclu de la compétition en cas de non-application des mesures prévues au moment de la compétition. Ces consignes sont susceptibles d'évoluer en fonction des annonces gouvernementales.
- 21- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte durant la compétition. Les participants veilleront à ne pas laisser d'effets personnels dans les vestiaires ou dans les véhicules. Il est interdit de FUMER dans l'enceinte du complexe sportif, et il vous est demandé de laisser les locaux propres en utilisant notamment les poubelles mises à votre disposition.

Votre participation au tournoi implique l'adhésion au RGC et au présent règlement.

Le comité d'organisation du Sunbad Tour